

PRESSES
UNIVERSITAIRES
DE FRANCE

Élisabeth Carpentier
Michel Le Mené

La France du XI^e au XV^e siècle

Population, société, économie

NC

THÉMIS

HISTOIRE

SOUS LA DIRECTION DE M. CHAMPAGNE

*La France du XI^e au XV^e siècle :
population, société, économie*

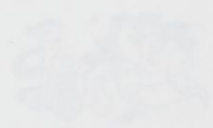
ÉLISABETH CARPENTIER

Professeur à l'Université de Poitiers

MICHEL LE MENE

Professeur à l'Université de Poitiers

La France
du XI^e au XV^e siècle :
population, société, économie



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

8° La 8
46

34

THÉMIS

COLLECTION DIRIGÉE PAR M. DUVERGER

81

93
2253440

THÉMIS

HISTOIRE

SOUS LA DIRECTION DE M. DUVERGER

Professeur émérite à l'Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne

ET DE J.-F. SIRINELLI

Professeur à l'Université de Lille III

ÉLISABETH CARPENTIER

Professeur émérite à l'Université de Poitiers

MICHEL LE MENÉ

Professeur à l'Université de Nantes

La France du XI^e au XV^e siècle :

population, société, économie

INTRODUCTION — La France de l'XI^e au XV^e siècle

I. Une population à développer

A. Les grandes étapes de population

1. L'effort agricole

2. Les aspects vitaux du Sud

3. Les progrès de l'Occident

4. Les densités croissantes

B. Diagramme d'évolution démographique

1. A quel rythme croissent-elles ?

2. La plus remarquable

3. L'Analyse multivariée à base Moyen Âge

II. L'économie à développer

A. Le développement des terres arables

1. Le Nord

2. Le Sud

3. Les terres vaines



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

HISTOIRE THÈMIS

DL - 7 DEC. 96 46194

ELISABETH CARPENTIER

MICHEL LE MENÉ

La France
du XI^e au XV^e siècle :
population, société, économie

ISBN 2 13 047804 2
ISSN 1158-7067

Dépôt légal — 1^{re} édition : 1996, novembre

© Presses Universitaires de France, 1996
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

Sommaire

AVANT-PROPOS	XXI
--------------	-----

PREMIÈRE PARTIE

LA CROISSANCE : XI^e-XII^e SIÈCLES

par Élisabeth CARPENTIER

INTRODUCTION. — La France de l'an mil	3
1 / Une population à développer	4
A. Les grandes étapes du peuplement	4
1. L'apport celtique	4
2. Les apports venus du Sud	4
3. Les peuples venus de l'Est	5
4. Les dernières invasions	5
B. Bilan de l'évolution démographique	6
1. Avant la conquête romaine	6
2. La paix romaine	6
3. L'Antiquité tardive et le haut Moyen Age	7
2 / Un espace à dominer	7
A. La prépondérance des terres incultes	8
1. La forêt	8
2. Les terres mouillées	9
3. Les terres vagues	9

B. Un habitat très lâche	10
1. Un habitat urbain fossilisé	10
2. Un habitat rural insaisissable	11
3 / <i>Une société à organiser</i>	12
A. L'effacement des structures anciennes	13
1. L'effacement des structures antiques	13
2. L'effacement des structures carolingiennes	14
B. L'émergence de nouvelles forces sociales	16
1. La violence des guerriers	16
2. Les initiatives des paysans	17
3. L'émancipation des moines	18
C. Inégalités	19
CHAPITRE PREMIER. — L'essor démographique	25
1 / <i>Problèmes de sources et de méthode</i>	25
A. Une connaissance régressive	25
1. La démographie contemporaine	25
2. La démographie historique	26
3. La démographie médiévale	26
B. Les sources de la démographie des XI ^e -XII ^e siècles	27
1. Les sources écrites	27
a) Narratives	27
b) Diplomatiques	28
c) Autres	29
2. Les sources non écrites	29
a) L'archéologie de l'habitat	29
b) L'archéologie des cimetières	30
3. Des sciences auxiliaires	30
a) L'archéologie aérienne	30
b) La toponymie	31
c) La cartographie	31

2 / <i>La multiplication des habitats</i>	33
A. Châteaux et bourgs castraux	33
1. Les châteaux	33
a) Les châteaux des X ^e -XIII ^e siècles	33
b) La multiplication des châteaux	34
c) Sur le plan démographique	36
2. Les bourgs castraux	36
B. Monastères et bourgs monastiques	38
1. Les monastères	38
2. Les bourgs monastiques	39
C. Les villages neufs	40
1. Sauvetés et villefranches	40
2. Les villeneuves	41
3. Les bourgs ruraux	41
D. La renaissance des cités	42
1. La multiplication des bourgs et faubourgs	43
2. La construction de nouvelles enceintes	43
3. La création des paroisses urbaines	44
3 / <i>Le régime démographique</i>	45
A. Une augmentation de la natalité	46
1. Le problème des chiffres	46
a) L'approche	46
b) Approche à compléter	49
2. Le problème des causes	50
a) Un environnement favorable	50
b) La cellule conjugale	51
B. Une diminution de la mortalité	54
1. Les causes de mortalité	54
a) La mortalité des enfants	54
b) La mortalité des adultes	55
2. L'état physique des populations	58
a) Un dossier négatif	58
b) Un dossier positif	59
3. L'espérance de vie et la pyramide des âges	59

CHAPITRE 2. — Une société en mouvement	61
Préliminaires : approches théoriques	62
A. Le point de vue des historiens	62
1. Problèmes de vocabulaire	62
2. La société féodale	64
3. Points acquis	65
B. Le point de vue des hommes du Moyen Age	66
1. La notion d'état	66
2. ordres et fonctions	67
C. Nouvelles approches	70
1 / Le château	71
A. Le château	71
1. La construction des châteaux	71
a) Résidence publique	72
b) Résidence privée	73
c) La maison forte	73
2. La société castrale	74
a) Nobles	74
b) Guerriers	76
c) Seigneurs	78
B. Structures de la société castrale	79
1. Les liens féodo-vassaliqes	79
a) Origines	80
b) Évolution au XI ^e siècle	81
c) Fixation au XII ^e siècle	82
2. Les liens de parenté	84
a) La parentèle	86
b) Le patrilignage	88
c) La parenté spirituelle	92
3. Le genre de vie	93
2 / La seigneurie	95
A. La seigneurie des environs de l'an mil	95
1. L'archétype et ses limites	95
2. La seigneurie foncière	96

B.	Les transformations aux XI ^e et XII ^e siècles	98
1.	Le développement de la seigneurie banale	98
2.	Les transformations de la seigneurie foncière	101
a)	Les transformations de la propriété foncière	102
b)	L'évolution des charges foncières	104
3.	La promotion de la <i>familia</i>	105
3 /	Une Église en réforme	107
A.	Une remise en cause	107
1.	Les pratiques simoniaques	108
a)	La mainmise sur les biens des églises	108
b)	La mainmise sur les nominations ecclésiastiques	109
2.	Les pratiques nicolaïtes	110
3.	La lutte contre ces pratiques	111
4.	Les conséquences	113
B.	Restructuration	115
1.	Les réseaux monastiques	115
a)	Le monastère	115
b)	Les réseaux monastiques	116
2.	Le réseau des paroisses	117
a)	Origines	117
b)	Fixation	118
C.	Cléricalisation	120
1.	La paix de Dieu	120
2.	Les pèlerinages	121
3.	La chevalerie	122
4.	La croisade	125
En conclusion :	le regroupement des hommes	126
A.	Les causes	127
1.	La volonté seigneuriale	127
2.	L'attraction des formes d'habitat groupé	127
B.	Les conséquences	128
1.	La diversification des activités	128
2.	Des liens sociaux d'un type nouveau	129

CHAPITRE 3. — La croissance économique	131
<i>1 / Des conditions favorables</i>	131
A. Facteurs démographiques et sociaux	132
1. Des consommateurs et des producteurs... ..	132
a) Des consommateurs	132
b) Des producteurs	134
2. Les cadres de la production	135
a) La seigneurie rurale	135
b) Le village	137
3. La mobilité	138
a) Mobilité de la propriété de la terre	139
b) Mobilité des hommes	140
B. Les conditions matérielles	141
1. Les progrès techniques	141
a) Le domaine de l'outillage	142
b) Le domaine de la traction	143
c) Le domaine de l'énergie	145
2. Le problème du climat	147
a) Les sources	147
b) Interprétation	148
C. Les cadres intellectuels	148
1. Les progrès de l'écrit et de la langue	149
a) L'essor des écoles	149
b) Les progrès de l'écrit	149
c) Le problème de la langue	150
2. Le calcul, les sciences et le droit	151
a) Le calcul	151
b) Les sciences	152
c) Le droit	152
3. La réflexion théorique	154
a) Le travail intellectuel	154
b) La notion de progrès	155

2 / L'augmentation de la production	156
A. L'augmentation de la production rurale	156
1. L'augmentation de la production des céréales	156
a) L'extension et l'aménagement de l'espace	156
b) L'augmentation des rendements	160
c) Les différents types de céréales	161
2. La diversification de la production rurale	163
a) Les cultures intensives	163
b) L'élevage	166
B. Les autres types de production	167
1. Naissance des métiers	167
a) Conditions générales	167
b) Du <i>ministerium</i> au métier	168
2. Les grands secteurs d'activité	170
a) La construction	170
b) Le textile	172
3 / La reprise des échanges	175
A. Prémisses	175
1. La dépression économique du haut Moyen Age	175
2. Les causes de la reprise	176
a) Le commerce lointain	176
b) L'artisanat	177
c) La croissance agricole	177
d) La monnaie	178
B. Instruments	178
1. Le développement des transports	178
a) Transports terrestres	180
b) Transports par eau	183
2. La monnaie	184
a) Des échanges sans monnaie	184
b) La monnaie s'affirme	185
C. Marchés, marchands et marchandises	188
1. Des échanges locaux à la foire internationale	188
a) La multiplication des marchés locaux	189
b) Le temps des foires	189
c) La variété des marchandises	190

2. Naissance du marchand	191
a) Marchands occasionnels	191
b) Petits marchands	192
c) Les ghildes	192
<i>Conclusion de la première partie</i>	193

DEUXIÈME PARTIE

L'APOGÉE DU XIII^e SIÈCLE

par Élisabeth CARPENTIER

INTRODUCTION	199
CHAPITRE PREMIER. — L'apogée des campagnes médiévales	203
<i>1 / Le village : un cadre de vie</i>	203
A. Un cadre matériel	204
1. La maison paysanne	204
a) Le bâtiment	205
b) Le mobilier	206
c) Une unité fondamentale	208
2. Les différents types de villages	208
3. Les autres éléments du village	210
a) Les éléments fortifiés	210
b) L'espace sacré	211
c) Autres éléments	212
d) L'exemple de Rosay (Marne)	212
4. Les autres types d'habitat	214
a) Les hameaux	214
b) Les exploitations isolées	214
B. Le cadre de la production rurale	216
1. L'organisation du finage	216
a) Origines	216
b) L'exemple de Rosay	216
c) Le problème de l'aménagement	217
2. Les travaux des champs et la production rurale	218
a) La culture des céréales	218
b) La viticulture	219
c) L'élevage	219

.....	221
3. Les transformations du paysage rural	223
a) Le paysage de champs ouverts ou openfield	223
b) Le bocage	224
c) Le paysage aux champs irréguliers	225
2 / Les villageois : hiérarchies et solidarités	226
A. Une documentation renouvelée	226
1. Les chartes de franchises	226
a) Nature	226
b) Difficultés d'utilisation	227
2. Censiers, terriers et livres de comptes	228
a) Censiers et terriers	228
b) Les documents comptables	229
B. Hiérarchies	229
1. Le poids des seigneurs	229
a) Les redevances	230
b) Les agents seigneuriaux	232
2. Hiérarchies paysannes	232
a) Les clivages juridiques	232
b) L'intégration ou l'exclusion	233
c) Les clivages économiques	234
C. Solidarités	235
1. Des parents et des voisins	235
a) Les familles paysannes	235
b) Les voisins	236
2. Des paroissiens	237
a) Le village est une paroisse	237
b) Le desservant	238
c) Les institutions	240
3. Les « hommes de... »	241
a) La gestion des activités rurales	242
b) La défense des intérêts villageois	242
c) Un gouvernement villageois ?	243

CHAPITRE 2. — La ville au cœur des échanges	246
1 / La ville du XIII ^e siècle	249
A. Un paysage à part	249
1. Un espace clos et protégé	249
a) L'enceinte	250
b) Le château	251
c) L'espace urbain	251
2. Des monuments caractéristiques	253
a) Les monuments religieux	254
b) Les autres monuments	256
B. Des activités différenciées	257
1. Persistance des activités rurales	257
a) Les jardins	257
b) Une population spécialisée	258
2. Le développement du secteur secondaire	258
a) Une organisation contraignante	258
b) Une production dépendante	260
3. L'essor du secteur tertiaire	261
a) Les métiers du commerce	261
b) Le commerce de l'argent	262
c) Les autres activités	263
C. Une société diversifiée	265
1. Intégration et exclusion	265
a) Les facteurs d'intégration	265
b) La fragilité	267
2. Le groupe dominant	269
a) Diversité des activités	270
b) Les comportements	271
c) Quelques exemples	272
d) Les limites	273
2 / Le réseau des échanges	274
A. Les réseaux urbains	274
1. La zone d'influence	274
2. Les réseaux urbains	275
3. Les échanges à longue distance	276

B. Le développement des échanges	278
1. L'essor des communications	278
a) Le réseau des voies terrestres	278
b) Les voies fluviales et maritimes	280
c) Le déplacement du trafic	280
2. Le développement des moyens de paiement	281
a) L'amélioration de l'instrument monétaire	281
b) Les autres moyens de paiement	286
c) Le développement du crédit	287
3. L'augmentation du volume et de la valeur des marchandises	288
a) L'augmentation	288
b) Crises cycliques	289
C. Points forts	290
1. Les principales zones	290
a) Les foires de Champagne	290
b) Le pôle flamand et scaldien	292
c) La zone méditerranéenne	293
d) L'éveil de la façade atlantique	295
2. Paris	296
a) Une zone d'influence très étendue	296
b) La complexité des activités	298
c) Une société éclatée	301
d) Topographie	303
<i>Conclusion de la deuxième partie</i>	306

TROISIÈME PARTIE

LES TEMPS DIFFICILES (XIV^e-XV^e SIÈCLES)

par Michel LE MENÉ

INTRODUCTION	311
CHAPITRE PREMIER. — La France des années 1270-1340 : une société bloquée	313
1 / <i>Une France surpeuplée</i>	313
A. L'apogée démographique	313
B. Vingt-deux millions d'habitants ?	314

C. Un réseau urbain encore assez peu développé et inégalement réparti	315
D. Des densités rurales proprement phénoménales	319
2/ <i>Des tenures minuscules</i>	323
A. Une approche difficile	324
B. Hiérarchie des exploitations paysannes	325
3/ <i>Une famine de terre</i>	330
A. L'arrêt des défrichements	330
B. Un protectionnisme agraire et pastoral	331
C. Une protection des incultes	333
D. L'ère de la terre bon marché est close	334
E. S'installer devient difficile	335
4/ <i>Précarité de l'existence</i>	336
A. L'incertitude des rendements	337
B. Haute productivité du nord de la France	338
C. Médiocrité des rendements dans le reste de la France	339
D. Un seuil de subsistance insuffisant	340
5/ <i>La France à la recherche d'un nouvel équilibre économique</i>	341
A. Vers une rationalisation des méthodes culturales	341
B. Vers une diversification des productions agricoles	343
1. Un élevage en progrès	343
2. Une expansion maximale du vignoble	345
C. Vers une nouvelle distribution du travail	346
1. Une diversification des activités au sein du village	346
2. La percée de la draperie rurale	347
D. Un commerce florissant	348
1. L'apogée du grand commerce des vins	348
2. A travers l'isthme français : l'apogée du commerce international	350
6/ <i>Les premiers signes de fracture</i>	353
A. La rupture climatique et la réapparition des famines	353
B. Vers une situation de forte concurrence et de surproduction relative	354

C. Une forte paupérisation des masses	357
D. Une économie bloquée	359
CHAPITRE 2. — Une conjoncture défavorable : 1340-1450	361
1 / <i>Un pays longuement miné par la guerre et l'insécurité</i>	361
A. Une société menacée par la violence et la criminalité	361
B. Les premiers grands conflits	363
C. Le temps des « compagnies »	364
D. Le retour des malheurs	366
E. Le poids des troubles	368
2 / <i>L'effondrement démographique</i>	369
A. 1348 : la peste noire	370
B. Les récurrences du fléau	372
C. La recrudescence des famines	374
D. Un bilan calamiteux	375
E. Un redressement lent et inachevé	380
3 / <i>Insuffisance et fragilité des monnaies</i>	382
A. Une contraction de la masse monétaire	382
B. Une très forte instabilité des monnaies françaises	385
4 / <i>Une tendance déflationniste des prix et des salaires</i>	388
A. Le mouvement des prix	388
1. Évolution des prix céréaliers	389
a) Les faiblesses de l'appareil statistique	389
b) La formation des prix céréaliers	389
c) Les grandes phases du mouvement long des prix	390
Une phase de hausse (vers 1315-1317 - vers 1370-1375), 390 —	
Un minimum cyclique (vers 1370-1375 - vers 1400-1410), 392	
— Une remontée de prix (vers 1400-1410 - vers 1440), 394 —	
Une reprise des flambées de hausses à partir de la fin du	
siècle, 396.	
2. Évolution du prix des produits de l'élevage et de l'artisanat	397

B. Des salaires nominalement en hausse	399
1. Les limites de l'étude	399
2. Le trend haussier du XIV ^e siècle	400
3. Une stabilisation relative presque séculaire	402
a) Un tassement de 1380 jusque vers 1417	403
b) Une récupération de 1417 à 1460-1470	403
4. Vers une nouvelle altération des salaires (1460-1520)	405
C. Prix-salaires : une déflation	406
D. Prix-salaires : une scission des valeurs	407
CHAPITRE 3. — Une économie en récession : 1350-1450	409
1 / <i>Une contraction de l'espace cultivé et un retour à la nature sauvage</i>	409
A. Un abandon des villages	410
B. Une diminution des surfaces utiles	412
C. Une récupération sectorielle	413
2 / <i>Une diminution du volume des productions céréalières</i>	414
A. Sources et indices	414
B. Une récession céréalière pratiquement séculaire	416
1. La rupture du XIV ^e siècle	417
2. La reprise avortée	421
3. La rechute	421
4. Une récupération souvent incomplète	422
3 / <i>La récession affecta-t-elle tous les secteurs de l'économie agricole ?</i>	423
A. Un déclin certain du vignoble	423
B. Un élevage probablement en redressement rapide	425
4 / <i>Crise et restauration de l'artisanat du textile</i>	429
A. Une décadence des grands secteurs traditionnels	429
B. Un essor des productions nouvelles	431
C. Une expansion spatiale des industries textiles	434
5 / <i>Le recul des industries extractives</i>	436
A. La baisse d'activité des salines	436
B. L'expansion des salines atlantiques	438
C. Un bilan incomplet	439

6 / <i>Le marasme commercial</i>	440
A. Une chute générale du volume des échanges	440
B. Un détournement des grands courants d'échanges	444
C. Une reprise inégale et fragile	447
CHAPITRE 4. — Crise, mutation ou continuité? 1300-1500 : essai de bilan	453
1 / <i>Une rupture économique?</i>	453
A. Un cycle dépressif	454
B. Les facteurs du redressement	455
1. Le rôle des hommes et l'importance des migrations	455
2. Le rôle de l'argent	457
3. Une réussite incomplète et incertaine	459
C. Une restauration essentiellement conservatrice	460
2 / <i>Une grande pérennité des sociétés rurales</i>	463
A. Une noblesse sur la défensive	463
1. Une caste très fragilisée	463
2. Une noblesse endettée	466
3. Une noblesse atteinte moralement	468
B. L'éternel paysan : changements dans la continuité	470
1. Un recul du servage	471
2. Une amélioration des conditions de vie	472
3. Vers un durcissement de la condition paysanne	477
3 / <i>La France bourgeoise</i>	479
A. Une refonte des sociétés citadines	480
1. Affaiblissement des anciennes oligarchies dirigeantes	480
a) Effacement de la noblesse urbaine	480
b) Déclin du patriciat	481
2. Apparition d'une nouvelle aristocratie	482
a) Renouveau de la classe marchande	482
b) La percée d'une oligarchie de fonction	484

B. La ville et le triomphe de la richesse	486
1. Disparité des situations économiques	486
2. Une élite de l'argent	488
3. Gens de métiers et menu peuple : l'écart social se creuse	490
C. Une montée de la misère et de l'exclusion	493
CONCLUSION	499
Bibliographie	503
Table des tableaux	525
Table des graphiques	527
Table des cartes	529
Citations des auteurs médiévaux	531
Index	533

Avant-propos

Le projet de présenter un manuel d'histoire démographique, sociale et économique de la France médiévale aurait paru naturel il y a trente ou quarante ans. Il peut surprendre aujourd'hui. L'histoire économique est actuellement la parente pauvre de l'historiographie médiévale. A cette désaffection, les raisons sont multiples. L'une est un phénomène de société : c'est le doute, voire la méfiance, qui s'est insinué dans le corps social tout entier à l'égard du primat longtemps incontesté du fait économique ; le poids accru du social et le retour du politique en ont été le corollaire. Une autre est d'ordre méthodologique. L'histoire économique de ces dernières décennies a évolué vers des méthodes de quantification, de modélisation, de systématisation telles qu'elle se trouve de toute évidence hors de portée de l'historien médiéviste. Tributaire de sources qui ne répondent à aucun des critères de la « vraie » histoire économique, il a tendance à s'en détourner, alors que d'autres champs d'étude, plus conformes aux aspirations de la société, lui paraissent accessibles : d'une part, l'histoire du pouvoir et de ses élites ; d'autre part, tout ce qui relève de l'histoire des mentalités, des croyances, des cultures, des différentes formes de la vie sociale et quotidienne, c'est-à-dire tout ce qui se rapproche des autres sciences sociales, sociologie, anthropologie, psychologie... Dans le triptyque qui constituait le programme des *Annales - Économies, Sociétés, Civilisations* -, les deuxième et troisième volets se sont ainsi étendus au détriment du premier et ceci dans de nouvelles perspectives. Alors que l'histoire traditionnelle de l'agriculture, de l'artisanat et du commerce retient de moins en moins l'attention, on voit se multiplier les études sur la vie matérielle : la maison, le village, le vêtement, l'alimentation, la vie quotidienne. Aux des-

criptions classiques des différents états de la société, on préfère l'histoire de la famille, de la femme, de l'enfant, des exclus, des maladies et de la santé, des différents types d'association, des croyances... Nous pourrions allonger la liste et multiplier les exemples. Et nous excluons de notre propos l'histoire politique, désormais tournée vers l'étude du pouvoir : elle fera l'objet d'un autre manuel de cette collection.

Ces différentes tendances ont suscité un élargissement remarquable du champ des études médiévales. Elles ont contribué à leur renouveau et à leur succès. On ne peut que s'en féliciter. Mais elles présentent aussi des dangers. Le premier est celui de l'abstraction : pas de pouvoir politique sans substrat économique et financier, pas de vie sociale sous quelque forme que ce soit sans une production suffisante et organisée de biens et de services, etc. Le deuxième est celui de la parcellisation : la prolifération des thèmes d'étude dans les directions les plus variées risque de nuire à la compréhension de l'ensemble de la société médiévale ; elle rend de plus en plus difficile et de plus en plus rare l'élaboration de synthèses. Le troisième danger enfin est celui de la description statique. On n'a pas tout dit, loin s'en faut, quand on a dit *comment* les hommes du Moyen Age naissaient, mouraient, mangeaient ou s'habillaient à tel ou tel moment. La recherche du *pourquoi*, même si elle reste insatisfaisante, nécessite une mise en perspective dans le temps, qui n'est pas familière aux sciences sociales autres que l'histoire.

Ces dangers guettent particulièrement les étudiants. Ils rendent indispensable la mise au point de manuels généraux qui encadrent leurs connaissances et stimulent leur réflexion. Le présent manuel n'est ni un survol ni un résumé ; ses auteurs, qui ont enseigné de longues années dans l'enseignement supérieur à tous les niveaux, ont eu l'ambition de marier les acquis de l'histoire économique et sociale traditionnelle avec certains acquis de la recherche actuelle. Ce n'est pas non plus un livre à thèse. Mais sans s'attarder aux conflits idéologiques entre les marxistes et les non-marxistes, les mutationnistes et leurs opposants, les adeptes des structures et ceux de la conjoncture, ils ont eu surtout l'ambition de présenter une vision cohérente de cinq siècles d'histoire démographique, économique et sociale de la France. De 1000 à 1500. Ou encore, pour tomber dans un cliché simplificateur mais révélateur, des « terreurs » de l'an mil aux lumières de la Renaissance. Pendant ces cinq siècles, la transformation de l'Occident chrétien, qui faisait en l'an mil pâle figure à côté des brillantes civilisations de Byzance et de l'Islam, est telle qu'il s'apprête à affirmer sa suprématie sur le reste du monde. Car entre-temps, s'y est élaborée, par étapes, une civilisation originale, qui ne peut s'assimiler à nulle autre et que nous étudions ici dans l'espace français.

La première étape, aux XI^e et XII^e siècles, se caractérise par la créativité et le dynamisme : l'essor démographique et la croissance économique vont de pair avec la mise au point des institutions spécifiques – la seigneurie, le fief, la paroisse – de ce que les historiens appellent la société féodale. La deuxième, au XIII^e siècle, est celle de l'apogée : arrivées à maturité, ces institutions s'épanouissent dans le cadre de villages et de villes intégrés à un réseau de production et d'échanges sans cesse élargi. C'est le temps du « monde plein ». Mais il contient en lui-même ses limites : surpopulation, faiblesse des techniques agricoles, insuffisance des instruments d'échanges, concurrence extérieure, distorsion entre les structures très hiérarchisées mises en place au début de la croissance et les aspirations du plus grand nombre... D'où les difficultés de la troisième étape, celle des XIV^e et XV^e siècles qu'on appelle souvent « le temps des crises ». Sans nier l'aspect souvent catastrophique de ces crises, nous y verrions volontiers non pas la fin d'un monde, mais son adaptation nécessaire et réussie à l'élaboration du monde moderne. Des sources de plus en plus nombreuses, précises et chiffrées permettent enfin de saisir certains des ressorts économiques de cette adaptation et d'en suivre dans le temps les différents paliers.

La croissance : XI^e-XIII^e siècles MIL

La France dont nous voudrions décrire l'histoire démographique, sociale et économique entre le XI^e et le XIII^e siècle est géographiquement parlant une France à géométrie variable de une France qui nous apparaît en trois temps. Premier temps: la France occidentale sur laquelle, autour de l'an mil, régnaient les premiers Capétiens; puis du partage de Verdun (843), elle englobe la Flandre et la Catalogne, mais se limite à l'est à la frontière très approximative et très poreuse atteinte des «Quatre Rivières»: l'Escaut, la Meuse, la Saône, le Rhône; au-delà s'étend l'ancien royaume de Lotharinge du traité de Verdun qui n'aurait jamais pu se constituer en une unité politique viable, offre un terrain d'expression aux aspirations des Français occidentaux ou des Empires orientaux: en l'an mil, ce sont ces derniers qui dominent et les pays qui vont de la Lorraine à la Provence font partie de l'Empire. Deuxième temps, la France médiévale qui rapidement abandonne de la Catalogne, commence à la fin du Moyen Âge, son expansion au-delà des Quatre Rivières, vers le Barrois, le Dauphiné, la Provence. Troisième temps enfin: la France actuelle, privée de la Flandre, mais enrichie de toutes les acquisitions de son histoire depuis 1565: Lorraine, Alsace, Franche-Comté, Corse, Savoie, Nice, Roussillon.

Ce siècle vers l'an mil, cet ensemble nous apparaît comme le reste de l'Occident en pleine évolution. Tant entendu que l'expression «an mil» a valeur de symbole; observateur comme de pour appréhender des changements qui ne s'arrêtent ni ne dévient un tournant de millésime.



PREMIÈRE PARTIE

La croissances : XI-XII siècles

Introduction

LA FRANCE DE L'AN MIL

La France dont nous voudrions décrire l'histoire démographique, sociale et économique entre le XI^e et le XV^e siècle est géographiquement parlant une France à géométrie variable ou une France qui nous apparaît en trois temps. Premier temps : la Francie occidentale sur laquelle, autour de l'an mil, règnent les premiers Capétiens ; issue du partage de Verdun (843), elle englobe la Flandre et la Catalogne, mais se limite à l'est à la frontière très approximative et très rarement atteinte des « Quatre Rivières » : l'Escaut, la Meuse, la Saône, le Rhône ; au-delà s'étend l'ancien royaume de Lotharingie du traité de Verdun qui, n'ayant jamais pu se constituer en une unité politique viable, offre un terrain d'expansion aux ambitions des Francs occidentaux ou des Francs orientaux : en l'an mil, ce sont ces derniers qui dominent et les pays qui vont de la Lorraine à la Provence font partie de l'Empire. Deuxième temps : la France médiévale qui, rapidement amputée de la Catalogne, commence, à la fin du Moyen Age, son expansion au-delà des Quatre Rivières, vers le Barrois, le Dauphiné, la Provence... Troisième temps enfin : la France actuelle, privée de la Flandre, mais enrichie de toutes les acquisitions de son histoire depuis 1500 : Lorraine, Alsace, Franche-Comté, Corse, Savoie, Nice, Roussillon...

Considéré vers l'an mil, cet ensemble nous apparaît, comme le reste de l'Occident, en pleine évolution ; étant entendu que l'expression « an mil » a valeur de symbole : observatoire commode pour appréhender des changements qui ne s'arrêtent ni ne débutent au tournant du millénaire.



en 732 par Charles Martel a contribué à l'ascension politique des Carolingiens, la poursuite des incursions des Musulmans à partir de leurs bases d'Espagne, d'Afrique du Nord et de Sicile et même leur enracinement dans quelques points du littoral italien et provençal ont beaucoup contribué à la désorganisation du flanc sud de l'Empire carolingien. Pour la France, on peut considérer comme plus importante sur le plan du peuplement la grande vague d'invasion venue du Nord, celle de l'expansion scandinave – les Vikings – qui marque les IX^e et X^e siècles, ravage tout ce qui peut être atteint à partir du littoral et des fleuves de la Manche et de l'Atlantique et aboutit à la sédentarisation des Normands dans la région de Rouen. A la même époque, parviennent jusqu'en Bourgogne et en Aquitaine les razzias des derniers envahisseurs venus de l'Est qui aient atteint le territoire de la France, celles des Hongrois.

Aux alentours de l'an mil, les grandes vagues de migrations sont terminées. Elles laissent l'occupation humaine du territoire français à un niveau très bas.

B | BILAN DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

La démographie des hautes époques est un champ d'étude difficile, pour lequel il est hasardeux de présenter des estimations chiffrées. Pourtant le développement des sciences auxiliaires de la démographie historique permet de multiplier les indices indirects qui sont révélateurs des évolutions longues. Nous pouvons ainsi discerner au moins trois grands mouvements.

1 / *Avant la conquête romaine*, la Gaule bénéficiait d'une croissance démographique qui avait poussé à l'occupation totale, mais inégale, de l'ensemble du territoire. A la veille de la conquête de Jules César, les spécialistes hésitent entre un « chiffre plancher » d'environ 5 millions d'habitants (R. Étienne) dans les limites actuelles – soit 8 habitants au kilomètre carré – et une estimation plus optimiste autour de 7 millions – soit 12 habitants au kilomètre carré – que défend J.-N. Biraben.

2 / *La paix romaine* s'accompagne d'une croissance démographique certaine liée au développement simultané de la vie urbaine et de la vie rurale, sans qu'on puisse mesurer le poids numérique de l'apport romain. On atteindrait entre 7 et 9,5 millions d'habitants au milieu du III^e siècle.

3 / *L'Antiquité tardive et le haut Moyen Age* sont l'époque d'une vaste dépression démographique à la chronologie incertaine. L'idée générale est que les apports de population des invasions, apports que l'on s'accorde à considérer comme faibles, n'ont pas pu compenser une tendance profonde à la régression démographique. Beaucoup de facteurs y ont contribué, qu'il faut citer pêle-mêle, faute de pouvoir en déterminer les enchaînements ou la hiérarchie : des facteurs internes dénoncés dès le III^e siècle par les auteurs chrétiens qui y voient les signes annonciateurs de la fin du monde (*les champs manquent de bras, la mer de marins, les campements de soldats*, déplore saint Cyprien vers 250) ; de grandes vagues d'épidémies dont les plus connues débutent, l'une à la fin du II^e siècle, l'autre au VI^e siècle ; des difficultés propres à la Gaule, comme les longues et violentes révoltes des Bagaudes ; les vagues successives d'invasions qui entraînent la destruction des habitats et la fuite des populations, fuite dont nous avons la trace par l'enfouissement des trésors monétaires ; peut-être une détérioration des conditions climatiques, mais surtout la désorganisation des cadres de la vie sociale et économique, avec une atrophie des villes et un vaste mouvement d'abandon des cultures. L'ensemble de ces phénomènes a plongé la Gaule, comme le reste de l'Occident, dans un état d'affaissement durable de la population, même si les historiens ont pu attirer l'attention sur des périodes de reprise, notamment au VII^e siècle où l'on note un important mouvement de défrichements et au IX^e siècle où certains terroirs du nord de la Gaule apparaissent densément peuplés : les indices d'une reprise se multiplient bien avant l'an mil. Quoiqu'il en soit, le territoire de la France actuelle est alors beaucoup moins peuplé qu'au temps de l'Empire romain. On peut avancer le chiffre de 5 millions d'habitants, proche du chiffre plancher de la Gaule préromaine.

Il semble donc qu'au X^e siècle, pris au sens large, l'achèvement du peuplement du territoire de la France coïncide avec un niveau très bas de la population. C'est notre premier paramètre.

2 / Un espace à dominer

Transporté dans la France de l'an mil, l'homme du XX^e siècle ne s'y reconnaîtrait guère. Sans parler de l'habitat rural ou urbain radicalement transformé, du nombre des hommes multiplié par dix et de l'essor prodigieux des communications, le paysage lui-même a changé. Non

pas, sauf exception, le relief, mais tout le reste : la couverture végétale, la flore et la faune, l'allure et souvent le cours des fleuves, le tracé du littoral en maints endroits, les bruits et les sons et même, semble-t-il, la couleur du ciel, modifiée par la pollution...

Mais ce qui nous importe ici, dans la perspective d'une histoire économique et sociale, est de chercher à évaluer, pour l'an mil, le degré d'emprise de l'homme sur la nature. L'agriculture est alors issue d'une longue tradition. De nombreuses études régionales ont depuis longtemps attiré l'attention sur l'ancienneté des terroirs cultivés, sur leur permanence, mais aussi sur leurs tendances à l'extension ou au retrait suivant les époques. Le grand problème, pour l'époque qui nous occupe, est celui du rapport entre l'espace cultivé – qu'on appelle en latin *ager* ou *cultum* – et l'espace non cultivé – *saltus* ou *incultum*. A ce rapport sont liés l'intensité de l'occupation humaine et l'équilibre entre les différentes activités économiques. Or vers l'an mil, on constate à la fois la prépondérance de l'*incultum* et la faiblesse de l'habitat.

A | LA PRÉPONDÉRANCE DES TERRES INCULTES

Décrivant la France de l'an mil, G. Duby, tout en reconnaissant l'existence de zones densément peuplées et cultivées, les considère comme des clairières au milieu de terres incultes : « Les taches de peuplement sont extrêmement clairsemées, ce sont de tout petits îlots que séparent des solitudes : larges étendues incultes entourant chaque groupe de hameaux et le coupant des autres et ici et là, immenses zones, forêts ou marécages, dépourvues de tout habitat permanent. » Cette vision très pessimiste de l'occupation du sol a été contestée. Elle appelle le recensement des terres non cultivées.

1 / *La forêt*, surtout la forêt de chênes et de hêtres, en constitue une très grande part. Ch. Higounet a essayé de dresser, pour les environs de l'an mil, une carte qui donne l'étendue minimale de la superficie forestière en Occident et qui a servi de base à toutes les estimations proposées par la suite. Les forêts couvrent alors 50 à 70 % du sol des pays germaniques à l'est du Rhin ; moins étendues en France, elles offrent pourtant 70 grands massifs qui se rencontrent aussi bien au nord-est (Forêt Charbonnière ; forêts d'Ardenne, d'Arrouaise, d'Argonne...) qu'au sud-ouest avec la série des massifs qui s'échelonnent de la forêt

d'Argenson aux Cévennes, sans oublier les grandes forêts du Bassin parisien (forêt d'Yvelines...), de l'Armorique ou des zones montagneuses. Au total, J.-R. Pitte évalue cet ensemble boisé à « au moins la moitié du territoire de la Francie occidentale ».

2 / *Les terres mouillées* représentent aussi un élément important de l'*incultum*, avec des aspects très variés. Il s'agit d'une part des fonds de vallées aux sols trop lourds et inondables, impropres à l'habitat et trop difficiles à travailler : dans la région de Saint-Omer, par exemple, les établissements humains avant l'an mil sont tous installés autour de la vallée de l'Aa, soit une cuvette inondable de 4 000 ha qui seront, plus tard, parmi les plus riches de la région. Il s'agit aussi des eaux stagnantes de toutes sortes qui, comme les précédentes, réclament une entreprise collective d'assèchement. Il s'agit enfin des marais littoraux – flamands, bretons, vendéens, poitevins, charentais, méditerranéens... – à l'extension desquels ont sans doute concouru les variations du niveau de la mer : du IX^e au XII^e siècle, la transgression dunkerquienne aurait ainsi submergé des milliers d'hectares. Sur ce qu'étaient vers l'an mil ces terres humides à la limite des eaux douces et des eaux salées, enserrant des forêts sauvages, nous possédons la description exceptionnelle d'un moine du XI^e siècle qui présente le marais poitevin à la fin du X^e siècle, avant la fondation de l'abbaye de Maillezais, alors construite sur une île et aujourd'hui située à l'intérieur des terres. Le moine a tout à fait conscience de décrire un paysage disparu :

« Dans cette île qu'on appelle Maillezais, il y avait jadis, dit-on, une forêt très épaisse et très belle qu'enrichissait un très grand nombre de bêtes sauvages. Elle était entourée par un très vaste marais dont on voit qu'il est constitué par deux fleuves qui coulent à côté, à savoir l'Autize à l'est et la Sèvre au sud : grâce à l'importance des marais pullulait une végétation agréable à toutes sortes de bêtes sauvages que ni la plume ni la langue ne peuvent raconter, tant leur nombre s'était accru en ces temps... Et en vérité une telle forêt ne pouvait manquer d'être peuplée d'une foule d'animaux, puisque, comme on l'a dit plus haut, par la présence de cours d'eau, d'un marais mouillé et d'une nourriture de graines appropriées, grâce à la variété des oiseaux et à la profusion des herbes, elle donnait à toutes les espèces qui venaient s'y presser de quoi se nourrir très largement. »

3 / *Les terres vagues*. — Forêts et marais ont laissé des traces précises dans la mémoire des hommes, dans la toponymie et, peut-on dire, dans le paysage actuel. Beaucoup plus difficiles à reconstituer apparaissent les terres vagues, la forêt dégradée, les zones de broussailles et de taillis clairsemés : landes de l'Ouest atlantique, terres gâtes du centre, maquis et garrigues du Midi. Impropres à la culture permanente, elles peuvent accueillir des cultures temporaires et surtout servir

de terrain de parcours pour le bétail. Dans un système très extensif d'exploitation du sol, le rôle de ces friches, susceptibles de recevoir des cultures temporaires, est sûrement important, mais il nous échappe en grande partie. Elles tiennent à la fois du *cultum* et de l'*incultum*.

De cette grande extension de l'*incultum* par rapport au *cultum*, du *saltus* par rapport à l'*ager*, deux conclusions majeures doivent être tirées pour le moment :

- La première concerne les difficultés de communication entre les groupes humains isolés par ces zones désertes. On a depuis longtemps noté que chaque *civitas* romaine, donc chaque diocèse puis chaque comté, était séparée de ses voisines par une ceinture de forêts et de terres incultes, mais celles-ci se rencontrent aussi à l'intérieur des comtés. Il s'ensuit un niveau très bas des échanges et la prépondérance écrasante de ce que nous appelons le secteur primaire. Si croissance il y a, ce sera d'abord une croissance agricole, mais elle n'est concevable qu'accompagnée d'une reprise des échanges.
- La deuxième est l'existence de cette masse de terres offertes à la culture. La France de l'an mil est terre de colonisation : phénomène que soulignent la plupart des études régionales consacrées à cette époque. Nous donnerons seulement deux exemples : J.-P. Poly, étudiant la Provence au lendemain de l'expulsion des Sarrasins (972), considère la Provence orientale comme un vaste domaine offert aux entreprises des Provençaux de l'Ouest : « reconquista à l'est » ; de même, A. Debord, décrivant les pays charentais à la fin du X^e siècle, constate : « Prise globalement, la région peut alors apparaître comme un secteur possible de colonisation. » Cette conclusion pourrait être étendue à l'ensemble du pays. C'est notre deuxième paramètre.

B | UN HABITAT TRÈS LÂCHE

Cette faible emprise sur le sol est évidemment liée à la faiblesse du peuplement qui se traduit dans les formes d'habitat.

I / Un habitat urbain fossilisé. — La cité a été sans conteste le grand apport de Rome en pays gaulois. Modèles culturels, cadres politiques à la tête d'un territoire dont elles portaient le nom, caractérisées par un urbanisme, des monuments et un genre de vie spécifiques, les villes constituaient de plus un réseau relié par cet autre élément spécifique, les

voies romaines. Au III^e siècle, le territoire de la Gaule dans les limites actuelles de la France comptait 82 cités dont une vingtaine dépassaient 5 000 habitants et quatre, toutes situées dans la partie sud de la Gaule, approchaient les 30 000 habitants : Lyon, Narbonne, Nîmes et Vienne. Sept siècles plus tard, ce réseau est à peu près intact en quantité, mais combien transformé en qualité ! Réduites dans leur superficie par la construction, aux III^e et IV^e siècles, de remparts délimitant une zone qu'elles n'arrivent même plus à remplir par la suite, les villes ont perdu une grande partie de leur population. Elles ont surtout perdu, dans une civilisation redevenue rurale, le rôle de modèle social, d'encadrement politique et de coordination économique qui était le leur, pour se concentrer sur une activité, essentielle il est vrai : le rôle religieux. Les cités romaines ont été le grand relais de l'implantation du christianisme en Gaule et le point de départ de l'évangélisation du pays. Autour de l'évêque et de son clergé, autour de l'ensemble de monuments que l'on appelle le groupe cathédral, autour des monastères urbains et suburbains, se concentrent les activités d'une population réduite dont le genre de vie ne diffère plus guère de celui des populations rurales.

2 / *Un habitat rural insaisissable.* — Si les historiens sont, dans l'ensemble, d'accord sur l'évolution urbaine des premiers siècles du Moyen Age, les discordances sont grandes pour l'habitat rural qui concernait pourtant l'immense majorité de la population, probablement 95 %. Deux thèses apparemment inconciliables sont en présence. La première est celle de la permanence des établissements humains sur les principaux sites occupés depuis l'époque antique, thèse réaffirmée, par exemple, par R. Guadagnin à propos de l'Ile-de-France : « Dès l'époque mérovingienne, l'habitat était définitivement fixé dans le pays de France sous forme de *villae*... », et plus loin : « Les villages du pays de France se sont substitués *in situ* aux *villae* du haut Moyen Age. » Au contraire, R. Fosier affirme dans tous ses ouvrages le caractère mouvant, instable, provisoire de l'habitat rural du haut Moyen Age et ne décèle qu'au X^e siècle le mouvement qui va conduire à la formation et à la fixation des villages. Le problème est en effet de savoir comment et quand on est passé d'un habitat rural majoritairement dispersé suivant les principes de la cadastration antique et de la *villa* gallo-romaine à l'habitat rural groupé en villages qui sera dominant à l'époque classique du Moyen Age sur la plus grande partie du sol français.

Nous reviendrons plus loin sur ce problème capital. Disons seulement maintenant que tout concourt à rendre inextricable l'écheveau que doit

débrouiller l'historien, en énumérant quelques-unes des difficultés rencontrées. La première est l'incertitude du vocabulaire et spécialement celle du mot clé de l'habitat rural : le mot latin *villa*. Il désignait à l'époque antique la grande exploitation cultivée pour un maître par des esclaves ou des colons, donc un habitat dispersé ; mais ce mot latin donnera en français ville et village, donc des habitats groupés ; entre ces deux acceptions, s'étendent pour nous de longs siècles d'incertitude pour lesquels on va jusqu'à se demander si le terme ne désigne pas un ensemble de revenus perçus dans un cadre territorial donné plutôt qu'une forme d'habitat ou d'exploitation rurale. Ceci rejoint la seconde difficulté : la confusion qui règne entre terroir et habitat ; dans un système extensif d'exploitation du sol, les communautés humaines peuvent se déplacer ou se répartir en petits groupes à l'intérieur d'un vaste terroir qui porte toujours le même nom : l'idée d'un habitat stable et groupé qui se dégage des textes peut donc être fautive et il faut se tourner vers l'archéologie. Mais la troisième difficulté est celle de l'interprétation des données de l'archéologie, qu'elle soit aérienne ou de terrain, à commencer par le fait que ces données concernent presque toujours des habitats disparus et non ceux qui ont donné les villages du Moyen Âge, donc les villages actuels. Autre difficulté enfin : les disparités géographiques et chronologiques ; l'habitat qui paraît fixé et regroupé en Ile-de-France dès l'époque mérovingienne ou carolingienne est encore complètement dispersé dans la région de Béziers au XI^e siècle, mais il sera regroupé un siècle plus tard...

Car mille indices témoignent que de nouvelles formes d'habitat apparaissent bien avant l'an mil. En définitive, les incertitudes auxquelles se heurte l'historien, placé dans l'impossibilité de proposer un modèle valable pour l'ensemble du territoire, sont en elles-mêmes riches d'enseignement. Nous sommes vers l'an mil dans une période de mutation du peuplement. A l'appel des terres incultes répond la mobilité des hommes. Dans quel cadre ?

3 / Une société à organiser

Après l'époque gallo-romaine, après le temps des grandes invasions et des royaumes barbares, après l'éclat momentané de l'Empire carolingien, s'ouvre une période obscure pendant laquelle s'achèvent et s'amorcent de profondes transformations sociales.

A | L'EFFACEMENT DES STRUCTURES ANCIENNES

Nous ne voudrions pas entrer ici dans le vieux débat qui oppose les romanistes et les germanistes sur la survivance du « monde antique » ou sur son effacement par les invasions germaniques. Tout ici est question de degrés, de dates et aussi de lieux : ainsi le renouveau récent des études consacrées à la France du Midi tend-il à remettre au premier plan l'empreinte romaine qui y est restée plus profonde et plus durable que dans la France du Nord. Autour de l'an mil, il semble que l'on puisse faire deux séries de constatations :

1 / *L'effacement des structures antiques*. — Il paraît raisonnable de l'envisager par paliers et légitime de penser que le temps des invasions du v^e siècle – mais il a duré plusieurs générations – est un palier important ; mais il est loin d'être le dernier et nombreux sont les historiens qui soutiennent la thèse de la survivance de certaines structures antiques jusque vers l'an mil, quand le profond bouleversement que nous avons commencé à entrevoir achève de les rendre inopérantes. Par exemple :

— La *civitas* : nous avons déjà vu plus haut que, sauf sur le plan religieux, la cité a perdu au cours du haut Moyen Age son rôle attractif dans une civilisation devenue d'abord rurale. Le fait capital est à nos yeux la rupture du lien organique entre la cité et son territoire. La relation ville/campagne est alors l'inverse de ce qu'elle était cinq siècles auparavant. C'est là un trait caractéristique du Moyen Age.

— La *villa* : si un grand nombre de *villae* gallo-romaines ont continué à être des centres d'exploitation rurale et sont à l'origine de beaucoup de nos villages, un nombre plus grand encore a complètement disparu. C'est l'enseignement principal des campagnes de photographie aérienne menées dans plusieurs régions françaises, à commencer par celles du Nord ; c'est aussi l'enseignement de minutieuses études toponymiques conduites sur des espaces restreints. La *villa* antique a souvent disparu physiquement. Elle a aussi disparu comme mode de production reposant sur l'esclavage.

— L'esclavage : « quand et pourquoi a disparu l'esclavage antique ? », se demandait Marc Bloch. P. Bonnassie a montré que l'esclavage qui s'était maintenu à un niveau important au haut Moyen Age, comme en témoignent les législations mérovingienne et carolingienne, n'achève de disparaître qu'aux x^e et xi^e siècles. Il donne à cet égard un

tableau très significatif concernant la proportion des actes royaux qui contiennent des mentions sûres d'esclaves – *mancipia* – du début du IX^e au début du XII^e siècle :

- période 814-877 42,1 % ;
- période 877-935 41,5 % ;
- période 935-987 20,7 % ;
- période 987-1031 17,3 % ;
- période 1031-1108 1,5 %.

Un premier effondrement se situe à partir de 935 ; il est pratiquement achevé en 1031. Entre ces deux dates aurait disparu l'esclavage antique...

Nous pourrions analyser ici bien d'autres éléments qui assuraient la cohérence de l'économie et de la société antiques en Gaule : la langue latine, le droit romain, les voies romaines, la monnaie d'or et d'argent ; l'existence d'un vaste ensemble de terres et de revenus publics qui forment ce que l'on appelle le fisc ; la prépondérance d'une classe sociale : l'aristocratie gallo-romaine. Mais, bien que ce ne soit pas notre propos, il faut insister surtout sur le problème de l'État. La Cité ou l'État, en tant que structure abstraite supérieure aux individus ou aux classes sociales, est une des notions clés de l'héritage grec et romain. Or c'est une notion qui s'est estompée au haut Moyen Âge au profit d'une mentalité de clan qui caractérise les peuples germaniques, leurs rois et leur entourage. Ceci malgré la tentative de restauration de l'État opérée par les Carolingiens.

2 / *L'effacement des structures carolingiennes.* — On peut considérer l'Empire carolingien comme la dernière tentative pour restaurer un ordre d'inspiration antique, se traduisant par une législation qui se voudrait uniforme dans tous les secteurs, de l'enseignement à la monnaie... Cette tentative s'est appuyée sur quelques structures clés :

— Le grand domaine ou la *villa* carolingienne, tel qu'il apparaît dans deux types de documents : les capitulaires (actes législatifs des souverains, divisés en chapitres ou *capitula*) et les polyptyques qui sont des descriptions des revenus des grands domaines, tels que pouvaient en posséder le fisc, l'Église ou l'aristocratie laïque. De cet ensemble de textes, on peut donner une double interprétation. La première est politique : « La *villa* carolingienne apparaît bien comme un modèle économique volontariste qui est à la fois l'instrument et le reflet d'une pensée politique cohérente » (J.-P. Devroey) ; les premiers Carolingiens

auraient vu dans le développement de ces domaines une des bases de la stabilité de leur pouvoir. La deuxième interprétation est économique : le grand domaine ne repose pas sur une exploitation confiée à des troupes d'esclaves, mais sur une bipartition et une complémentarité ; une partie du domaine – la réserve – reste soumise à l'exploitation directe, mais l'autre est confiée à l'exploitation indirecte sous forme de tenures familiales – les manses – dont les titulaires doivent fournir par des corvées la main-d'œuvre nécessaire à l'entretien de la réserve. La difficulté pour l'historien est de savoir dans quelle mesure les textes normatifs que sont les capitulaires ont été appliqués dans les faits et dans quelle mesure les quelques polyptyques qui ont été conservés surtout pour la France du Nord y représentent la règle ou l'exception et si le modèle qu'ils proposent peut être appliqué à la France du midi. Mais ce qui nous importe ici, c'est justement la disparition de ces textes normatifs et descriptifs de portée générale – le dernier grand polyptyque date de 893 – et avec elle la disparition du modèle en tant que tel. Il y a eu dans la première moitié du IX^e siècle le désir d'asseoir les ressources des dirigeants de l'empire sur un certain système économique ; ce désir disparu, le système, s'il a jamais existé, perd sa cohérence.

— Comtes et *missi* : les comtes sont les principaux auxiliaires et les principaux représentants du pouvoir carolingien. Reprenant les fonctions du comte mérovingien, ils exercent dans une circonscription donnée, qui est souvent le territoire d'une ancienne *civitas*, les pouvoirs militaires, judiciaires et fiscaux du souverain et ils reçoivent pour la durée de leur charge un ensemble de terres et de revenus qu'on appelle l'« honneur » comtal. Accompagnés d'un dignitaire ecclésiastique, évêque ou abbé, ils peuvent aussi parcourir les anciennes voies romaines pour effectuer des tournées d'inspection qui leur sont confiées par le souverain en tant que *missi dominici* : les envoyés du maître. Mais dans le courant des IX^e et X^e siècles, la formation de dynasties qui se transmettent la charge et l'honneur comtaux à titre héréditaire – le principe de cette hérédité étant reconnu par Charles le Chauve dès 875 par le capitulaire de Quierzy-sur-Oise – et la disparition des *missi dominici* marquent l'affaiblissement du pouvoir carolingien.

— L'aristocratie carolingienne : comtes et évêques sont issus de l'entourage de l'empereur (le premier sens du mot *comes* est compagnon), c'est-à-dire d'un nombre restreint de grandes familles – peut-être une trentaine – qui constituent ce que nous appelons l'aristocratie carolingienne ou l'aristocratie d'empire. Elle se partageait avec le fisc et l'Église les grands domaines. Elle était étroitement liée à l'empereur par la vassalité et recevait des terres en bénéfice pour prix de ses services. Elle a ainsi d'abord

joué le rôle d'armature de l'Empire, encadrant les hommes libres dont Charlemagne avait exigé un serment direct de fidélité à sa personne. Puis, quand les liens personnels se sont distendus, quand l'aristocratie s'est interposée entre le souverain et l'ensemble des hommes libres, qu'elle a accaparé à son profit les charges publiques, les revenus du fisc et les honneurs comtaux en s'enracinant localement, elle est devenue l'instrument le plus actif de la dissolution du pouvoir carolingien. A l'Empire se substituent des royaumes – Francie occidentale, Lotharingie, Bourgogne – rapidement subdivisés en principautés plus petites dans lesquelles le pouvoir tend à échapper aux princes eux-mêmes pour passer aux comtes, voire à des échelons inférieurs. Vers l'an mil, les comtes de Flandre, d'Anjou, de Normandie ou de Toulouse, les ducs d'Aquitaine ou de Bourgogne égale ou dépassent en puissance le roi capétien. Le rôle de l'aristocratie a radicalement changé. Cette époque dite des principautés ou encore du premier âge féodal est aussi celle d'un vaste bouleversement social (certains emploient à ce sujet le terme de « mutation », récusé par d'autres qui contestent la notion de changement brusque contenue dans ce mot) qui, bien plus que d'hypothétiques « terreurs de l'an mil », transforme en profondeur la société du temps.

B | L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES FORCES SOCIALES

Dans ce monde dont l'ancienne armature craque de toutes parts émergent des forces neuves ou renouvelées, à la fois causes et conséquences de l'ébranlement postcarolingien.

1 / *La violence des guerriers.* — L'émiettement et la privatisation des pouvoirs qui caractérisent le premier âge féodal ne sont pas du ressort de notre étude. Mais les structures sociales qui se mettent en place au fur et à mesure que s'accomplit ce morcellement nous concernent au premier chef. Car ce mouvement aboutit à l'émergence d'un monde caractérisé par la primauté de la force et la généralisation de la violence. Le monde de l'an mil est celui des puissants et des guerriers. Deux groupes sociaux apparaissent au premier plan. On a, d'une part, les *potentes*, les héritiers grands et petits de l'aristocratie carolingienne dont la puissance repose sur la propriété foncière et sur l'exercice des pouvoirs publics reconstitués à partir de lieux privilégiés : forteresses majeures ou mineures, châteaux publics ou privés, simples mottes qui prolifèrent à

partir du X^e siècle. A ce groupe, en effet, s'agrègent les plus notables des familles locales. Le processus est plus ou moins avancé suivant les régions en l'an mil. En Auvergne, C. Lauranson-Rosaz a pu recenser déjà, en plus du noyau comtal, une vingtaine de familles de ce type, alors qu'en Charente A. Debord n'en voit alors émerger que cinq ou six. On a, d'autre part, au service de ces *potentes*, des troupes de soldats à cheval, employés pour les guerres privées ou publiques, pour la garde des lieux fortifiés et pour l'affirmation de la puissance des seigneurs à partir de ces lieux : les *milites*. Leurs cohortes représentent une force sociale caractéristique dont témoignent les textes du temps. Elles tendent à s'imposer à l'ensemble de ceux qui sont sans armes – *inermes* – et sans pouvoir – *pauperes* : et d'abord les paysans et les moines.

2 / *Les initiatives des paysans.* — Face aux *potentes* et aux *milites*, il est très difficile de décrire la condition juridique des paysans de l'an mil. En effet, depuis qu'au Bas-Empire, pour enrayer la désertion des campagnes, les empereurs ont cherché à fixer au sol des hommes libres, les colons, contraints à cultiver la même terre de père en fils, l'antique distinction entre liberté et non-liberté, c'est-à-dire entre la condition de l'homme libre et celle de l'esclave, a commencé à perdre de sa netteté. On a vu, dans les siècles suivants, apparaître d'infinies variétés dans la condition juridique des paysans et de la terre qu'ils cultivaient. Le cas des grands domaines carolingiens est caractéristique à cet égard, puisqu'on y observe à maintes reprises la non-coïncidence entre le statut des hommes – *coloni* ou *servi* – et le statut de leur terre, ingénue ou servile. Si l'on cherche à faire le point vers l'an mil, on peut faire quelques constatations. D'un côté, les historiens insistent sur l'existence d'une quantité importante d'hommes libres qui cultivent des terres leur appartenant en toute propriété, les alleux : « La survivance d'une paysannerie libre authentique dans le Midi à la veille de la société féodale est un fait établi », constate C. Lauranson-Rosaz pour l'Auvergne, à la suite de P. Bonnassie pour la Catalogne et de J.-P. Poly pour la Provence. De l'autre, achève de disparaître, nous l'avons vu plus haut, l'esclavage classique. Pour la masse des hommes qui se situent entre ces deux extrêmes, on a longtemps cru à un servage généralisé. Mais l'imprécision du vocabulaire rencontré dans les textes contemporains reflète l'ambiguïté de la condition des hommes. Le mot *servus* est le plus connu, mais la réalité qu'il recouvre est aussi difficile à cerner que celle du mot *villa* : quand ce mot a-t-il perdu le sens d'esclave pour désigner un homme dont la liberté est limitée, mais qui n'est pas un esclave, le

«serf» du français médiéval? Dès l'époque carolingienne? Ou plus tard? A côté du mot *servus*, les textes en offrent bien d'autres : *censuales*, *homines proprii*, *accolae*, *hospites*, *rustici*, *colliberti*... Il semble légitime de penser que, comme pour l'habitat rural, la variété du vocabulaire de la paysannerie reflète l'incertitude de sa condition juridique ou le peu d'importance qui lui est accordée. Nous pouvons tirer de cette constatation deux conclusions principales :

— La première est positive. Ce qui importe alors n'est pas le statut juridique des paysans, mais le rôle pionnier qu'ils jouent ou qu'ils peuvent jouer sur le plan économique à l'époque où une masse de terres vacantes s'offre à leur conquête. P. Bonnassie a montré les paysans des vallées pyrénéennes qui descendaient vers la plaine, G. Fournier et R. Fossier ceux des vallées auvergnates ou picardes qui montaient vers les plateaux... Dans un contexte où la terre est abondante et l'homme rare, la réalité économique joue en faveur des paysans. Cette dynamique est le phénomène essentiel du monde des campagnes : celui-ci n'en supportera que plus difficilement les entraves qui lui sont apportées.

— La deuxième, en effet, est négative. L'imprécision du statut juridique des hommes et des terres laisse le champ libre à ceux qui détiennent la force. Dans cette incertitude, qui les empêchera de rendre plus lourdes les contraintes imposées aux hommes qu'ils contrôlent, plus pesantes les taxes qui pèsent sur les tenures qu'ils concèdent? Qui les empêchera surtout de chercher – et de réussir – à assimiler les plus libres aux moins libres, les alleux aux tenures? La fin du X^e siècle, a-t-on dit, est l'époque d'« un assaut généralisé contre la paysannerie » qui a pu pousser les paysans à la révolte violente. En 997, le soulèvement des paysans normands représente peut-être la première fureur paysanne de notre histoire. Mais les paysans ne sont pas seuls à subir la pression des guerriers.

3 / *L'émancipation des moines*. — L'Église était étroitement associée et soumise aux souverains carolingiens qui faisaient participer ses élites, évêques et abbés, à l'exercice du pouvoir, tout en puisant dans ses revenus et dans son patrimoine foncier pour récompenser les fidélités de l'aristocratie laïque. Mais avec l'affaiblissement de l'autorité royale et le développement de celle des *potentes*, on risquait une mainmise directe de l'aristocratie sur les biens d'Église, et spécialement sur les monastères. A cette situation, une double réponse a été apportée :

— La première est Cluny. Quand, en 910 ou 911, le duc d'Aquitaine, Guillaume le Pieux, fonde un monastère sur son domaine bour-

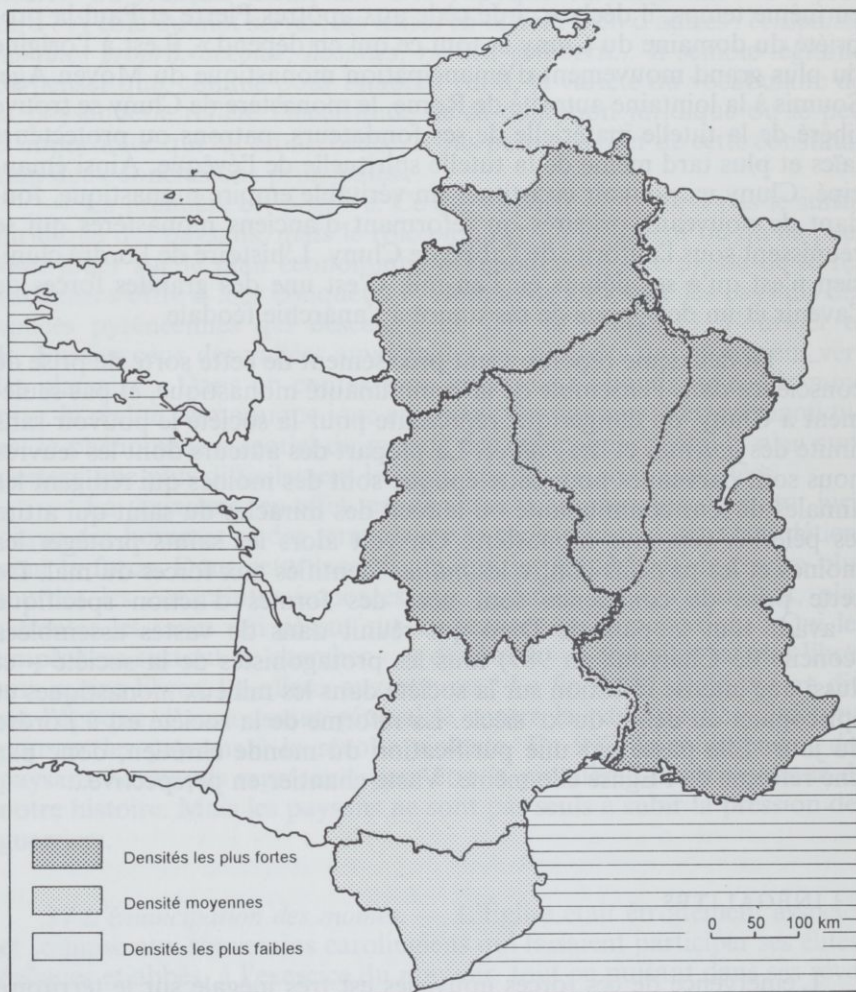
guignon de Cluny, il reste dans la tradition aristocratique. Mais lorsque, en même temps, il déclare : « Je cède aux apôtres Pierre et Paul la propriété du domaine du Cluny et tout ce qui en dépend », il est à l'origine du plus grand mouvement d'émancipation monastique du Moyen Âge. Soumis à la lointaine autorité de Rome, le monastère de Cluny se trouve libéré de la tutelle matérielle de ses fondateurs, patrons ou protecteurs laïcs et plus tard même de la tutelle spirituelle de l'évêque. Ainsi émancipé, Cluny va pouvoir constituer un véritable empire monastique, fondant de nouveaux prieurés ou réformant d'anciens monastères qui se réunissent sous l'autorité de l'abbé de Cluny. L'histoire de l'ordre clunisien n'est qu'à ses débuts en l'an mil. C'est une des grandes forces de l'avenir et un des points de résistance à l'anarchie féodale.

— La deuxième réponse vient précisément de cette sorte de prise de conscience dans l'ensemble de la communauté monastique, et pas seulement à Cluny, du danger que représente pour la société le pouvoir sans limite des *potentes* et des *milites*. La plupart des auteurs dont les œuvres nous sont parvenues pour cette époque sont des moines qui rédigent les annales de leur communauté ou le récit des miracles du saint qui attire les pèlerins vers leur monastère. On voit alors les saints protéger les moines et les paysans contre les *milites* identifiés aux forces du mal. De cette prise de conscience sont nées des formes d'action spécifique — avant tout la paix de Dieu qui réunit dans de vastes assemblées (concile de Charroux en 989) tous les protagonistes de la société — et aussi une intense réflexion sur la société dans les milieux monastiques et épiscopaux du début du XI^e siècle. La réforme de la société est à l'ordre du jour. Elle passe par une purification du monde chrétien, donc par une réforme de l'Église elle-même. Vaste chantier en perspective...

C | INÉGALITÉS

L'émergence de ces forces nouvelles est très inégale sur le territoire français. Un bilan cartographique a été tenté, pour la période 980-1030 à l'initiative de M. Parisse. Trois types d'éléments ont été retenus pour douze grands espaces se partageant ce territoire :

La carte des communautés religieuses — abbayes, prieurés, chapitres — révèle une opposition entre l'est et l'ouest de la France. C'est sur l'axe Meuse-Saône-Rhône que l'influence de Cluny et des autres réformes monastiques du X^e siècle, telles que Gorze ou Brogne, a suscité



Carte 1. — Les communautés religieuses, 980-1030
 (à partir de M. Parisse, *Atlas de la France de l'an mil*, Paris, 1994)

le plus grand nombre de communautés nouvelles ; or cette France orientale, et surtout la France sud-orientale, était aussi celle du plus dense réseau d'évêchés calqués sur les cités romaines.

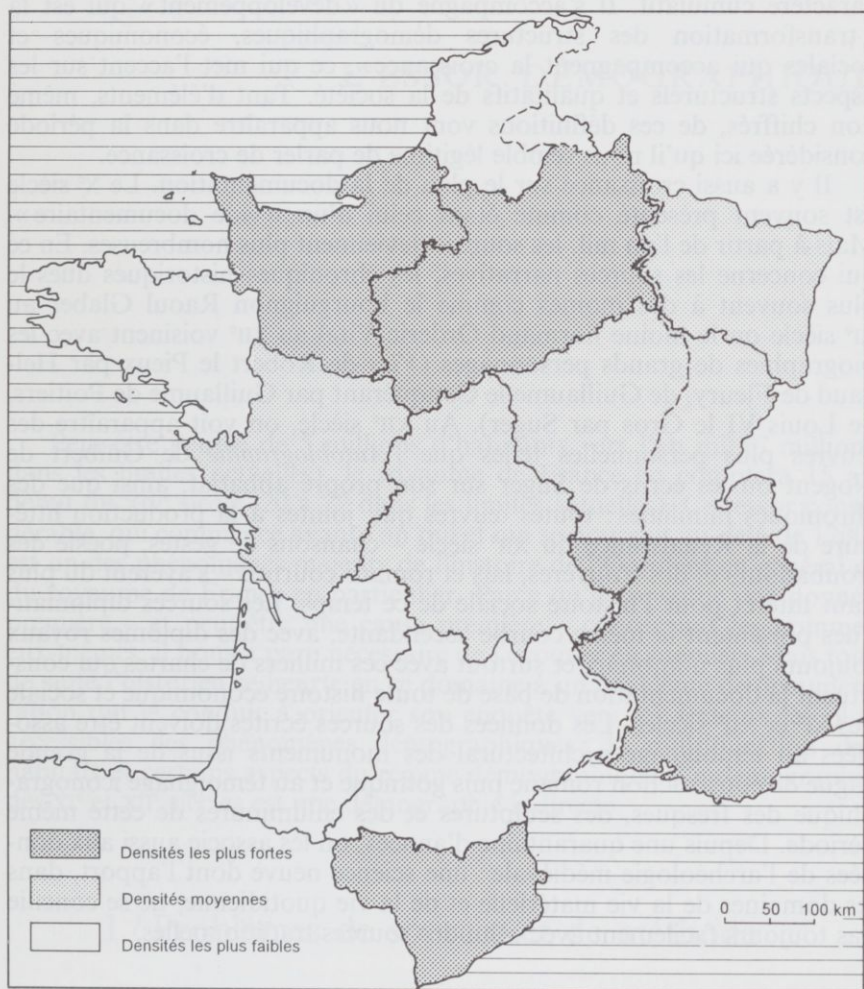
La carte des sites fortifiés – enceintes urbaines et surtout châteaux – est un bon indice de la mise en place du pouvoir des *potentes* et de leurs *milites*. Cette carte révèle une opposition entre le sud et le nord de la France. « Confondant » dans l'espace catalan (389 sites fortifiés), le nombre des châteaux est très élevé dans la France méridionale – espaces toulousain, languedocien et provençal –, à l'exception de la Gascogne. Il reste important dans une France médiane qui va de l'Anjou et du Poitou à la Bourgogne et à l'Alsace, du Berry à l'Ile-de-France. Il diminue en Flandre, en Normandie et plus encore en Bretagne (19 châteaux).

La carte des « éléments économiques et préurbains » est de lecture plus difficile, puisqu'elle regroupe des éléments hétérogènes : centres urbains, bourgs, foires, marchés, péages, ateliers monétaires... Deux ensembles paraissent se détacher. D'une part, de la Catalogne à la Provence en passant par la basse vallée du Rhône, on distingue un ensemble lié au trafic méditerranéen et aux relations traditionnelles avec l'Italie et l'Espagne ; c'est là que l'on rencontre le plus grand nombre d'anciens centres urbains, de ports et de salines ; c'est là aussi, au contact du monde musulman, que s'épanouit l'économie catalane. Mais au nord, autour de l'Ile-de-France et de la Normandie, se constitue un pôle nouveau où se multiplient ateliers monétaires, bourgs et péages. Si l'on exclut l'espace catalan, on peut constater que la moitié des bourgs recensés se rencontrent dans l'espace angevin-poitevin-blésois-capétien-bourguignon et que près du tiers des ateliers monétaires se situent dans l'espace capétien. On notera que cet espace capétien est le seul à figurer à la fois parmi les régions qui offrent le plus de communautés religieuses, le plus de sites fortifiés et le plus d'éléments économiques et préurbains.

Telles sont les prémisses de la « croissance médiévale ». Le terme de croissance peut paraître anachronique. On entend par là, depuis la révolution industrielle, « l'augmentation soutenue, pendant une période longue, de la production d'un pays » et l'on retient généralement comme « indicateur de croissance » le PNB (produit national brut) calculé à « prix constants » (*Dictionnaire d'économie et de sciences sociales Nathan*). Il est évidemment impossible de rassembler les moindres éléments chiffrés du PNB pour la période X^e-XIII^e siècles, ce qui vide la notion de sa substance quantitative. Mais pas forcément de sa réalité. Les facteurs de la croissance, disent les économistes, sont : l'augmentation de la population active, celle de la qualification de la main-d'œuvre, l'accumulation du capital, les progrès dans la division et l'organisation



Carte 2. — Les sites fortifiés, 980-1030
 (à partir de M. Parisse, *ibid.*)



Carte 3. — Les éléments économiques et préurbains, 980-1030
 (à partir de M. Parisse, *ibid.*)

du travail, des progrès techniques, des innovations. Le phénomène a un caractère cumulatif. Il s'accompagne du « développement » qui est la « transformation des structures démographiques, économiques et sociales qui accompagnent la croissance », ce qui met l'accent sur les aspects structurels et qualitatifs de la société. Tant d'éléments, même non chiffrés, de ces définitions vont nous apparaître dans la période considérée ici qu'il nous semble légitime de parler de croissance.

Il y a aussi croissance sur le plan de la documentation. Le X^e siècle est souvent présenté comme étant celui d'un « vide documentaire ». Mais à partir de l'an mil, les sources deviennent plus nombreuses. En ce qui concerne les sources narratives, les chroniques historiques dues le plus souvent à des moines comme le bourguignon Raoul Glaber au XI^e siècle ou le moine normand Orderic Vital au XII^e voisinent avec les biographies de grands personnages (*Vies* de Robert le Pieux par Helgaud de Fleury, de Guillaume le Conquérant par Guillaume de Poitiers, de Louis VI le Gros par Suger). Au XII^e siècle, on voit apparaître des œuvres plus personnelles telles que l'*Autobiographie* de Guibert de Nogent ou les écrits de Suger sur son propre abbatiat, ainsi que des chroniques familiales : toutes œuvres qui, jointes à la production littéraire de la Renaissance du XII^e siècle – chansons de gestes, poésie des troubadours et des trouvères, lais et romans courtois – s'avèrent du plus haut intérêt pour l'histoire sociale de ce temps. Les sources diplomatiques présentent la même courbe ascendante, avec des diplômes royaux toujours plus nombreux et surtout avec ces milliers de chartes qui constituent la documentation de base de toute histoire économique et sociale des XI^e et XII^e siècles. Les données des sources écrites doivent être associées au témoignage architectural des monuments issus de la grande vague de construction romane puis gothique et au témoignage iconographique des fresques, des sculptures et des enluminures de cette même période. Depuis une quarantaine d'années, on les associe aussi aux données de l'archéologie médiévale : une science neuve dont l'apport, dans les domaines de la vie matérielle et de la vie quotidienne, ne se concilie pas toujours facilement avec celui des sources traditionnelles.

Chapitre Premier

L'ESSOR DÉMOGRAPHIQUE

Peut-être peuplé de 5 millions d'habitants vers l'an mil (7 millions dans les limites actuelles), le royaume de France en comptera 15 au début du XIV^e siècle (20 à 22 dans les limites actuelles). Cet essor considérable, qui commence avant l'an mil et qui se poursuit au-delà de 1200, est un des phénomènes majeurs de l'histoire de l'Occident en général et du royaume de France en particulier. Parce qu'il constitue une donnée première – et peut-être une cause première – concernant les hommes eux-mêmes, il nous a paru nécessaire de l'évoquer en premier. Mais tout de suite l'historien se heurte en ce domaine à un problème de documentation qui le conduit à orienter son enquête vers les secteurs les plus accessibles des phénomènes démographiques : la multiplication des habitats et certains aspects du régime démographique. La démographie des XI^e et XII^e siècles est une démographie indirecte.

1 / Problèmes de sources et de méthode

A | UNE CONNAISSANCE RÉGRESSIVE

1 / La démographie contemporaine : les recensements (XIX^e-XX^e siècles). — Avant d'aborder la démographie médiévale, il faut savoir ce qu'est la démographie : « Science ayant pour objet l'étude quantitative

des populations humaines, de leurs variations et de leurs états» (*Dict. Larousse*). C'est une science jeune, née au XIX^e siècle, quand les États ont créé pour leur propre usage les sources spécifiques qui vont lui servir de base : les recensements, isolés, puis périodiques. Ces recensements permettent de donner de la population d'abord une image statique, à un moment donné : chiffre global de la population, mais aussi présentation de son « état », c'est-à-dire de sa répartition par sexe, âge, état matrimonial, habitat, profession... Ils permettent ensuite, grâce à leur périodicité, d'étudier les « variations » de la population globale et de ses différentes composantes. Ce qui amène à définir, pour une population donnée, un régime démographique caractérisé par un certain type de natalité, mortalité, nuptialité, fécondité, espérance de vie... En France, le premier recensement date de 1801 ; depuis 1831, ils ont lieu tous les cinq ans. Pour les périodes qui précèdent le XIX^e siècle, les historiens, faute de recensements, doivent avoir recours à des sources de substitution qui leur permettent, par une sorte de méthode régressive, d'atteindre partiellement certains objectifs de la démographie. Mais il faut bien admettre qu'à chaque remontée dans le temps le palier de nos connaissances se situe à un niveau inférieur au précédent.

2 / *La démographie historique : les registres paroissiaux (XVI^e-XVIII^e siècles)*. — La population des XVI^e-XVIII^e siècles est donc étudiée grâce à une série de documents de substitution au premier rang desquels il faut placer les registres paroissiaux. Les méthodes très élaborées d'analyse de la démographie historique ont permis de tirer de ces registres des renseignements souvent comparables à ceux que fournissent les recensements, surtout dans le domaine des comportements démographiques. Mais les registres paroissiaux ne se généralisent en France qu'après que, par l'ordonnance de Villers-Cotterets (1539), François I^{er} en ait imposé la rédaction à tous les curés du royaume... Avant le XVI^e siècle, on entre dans ce que les démographes appellent la « préhistoire démographique », c'est-à-dire une démographie qui ne peut utiliser aucune source écrite véritablement adaptée à ses objectifs.

3 / *La démographie médiévale : les listes de feux (XIII^e-XV^e siècles)*. — Il existe pourtant une démographie médiévale. Depuis une cinquantaine d'années, les historiens du Moyen Âge, sensibles à l'importance des mouvements démographiques qui caractérisent leur période, ont élaboré une science neuve, avec sa méthode et ses documents. A partir

du XIII^e siècle, en effet, la renaissance de l'État et de la fiscalité publique a conduit les différents pouvoirs à établir à tous les niveaux – de la ville ou du village au royaume – des listes de chefs de feux qui sont le plus souvent, mais pas uniquement, des listes de contribuables. Ces listes ont été largement exploitées sur le plan démographique, à commencer par la plus célèbre: *l'État des paroisses et des feux* de 1328, premier document qui permette une évaluation d'ensemble de la population du royaume. Ces listes présentent des problèmes spécifiques et offrent des connaissances spécifiques. Nous y reviendrons plus loin.

Mais avant 1200 rien de tel, sauf rares exceptions. Là est la véritable « préhistoire » démographique, réduite à utiliser des sources écrites de plus en plus éloignées de son objet et, ce qui est le propre de la préhistoire, des sources non écrites.

B | LES SOURCES DE LA DÉMOGRAPHIE DES XI^e ET XII^e SIÈCLES

1 / *Les sources écrites*

a) Les sources narratives – annales, chroniques, gestes, histoires – sont les premières utilisées par l'historien. Rédigées le plus souvent par des ecclésiastiques, elles peuvent donner çà et là quelques renseignements concernant un nombre de combattants, de garnisaires, de citadins, de villageois dans une circonstance donnée... En fait, si la plus grande prudence est de rigueur face aux affirmations chiffrées des clercs des XI^e et XII^e siècles, il n'est pas non plus permis de les rejeter en bloc. Tout est étude de cas, car l'auteur médiéval n'a pas la même attitude que nous devant le nombre qui a souvent pour lui une valeur symbolique. Des affirmations fantaisistes peuvent se présenter et sont à écarter d'emblée. Pour les autres, deux cas sont à considérer. Ou bien le chiffre avancé a valeur de symbole et ne prend son sens que par rapport à d'autres de même nature auquel il doit être comparé pour établir une échelle de valeurs : il ne peut guère être utilisé alors pour une étude démographique, mais plutôt pour une étude des représentations sociales. Ou bien il s'agit d'un chiffre précis, touchant à un domaine que l'auteur pouvait bien connaître : on peut alors le prendre en considération. Par exemple, lorsque Suger, abbé de Saint-Denis et conseiller des rois

Louis VI et Louis VII dans la première moitié du XII^e siècle, estime à 30 000 le nombre des chevaliers qui escortaient l'empereur Henri V lors de son entrée à Rome, c'est une image de la grandeur de l'Empire qu'il veut exprimer ainsi. Mais lorsqu'il évalue entre 300 et 700 le nombre de chevaliers que Louis VI pouvait réunir lors de ses expéditions guerrières, il est dans le domaine du réel. Et plus encore quand il affirme que, dans le village de Vaucresson qu'il vient lui-même de restaurer, se sont déjà établis 60 hôtes. Mais Suger est un auteur exceptionnel et, en définitive, la moisson de chiffres utilisables tirée des sources narratives reste maigre.

b) Les sources diplomatiques, chartes et actes de la pratique, y compris les testaments, offrent certainement des possibilités plus vastes. Rarement peut-être de manière directe. Certes, dès le IX^e siècle, les polyptyques carolingiens énumèrent les tenanciers – hommes, femmes et enfants – qui cultivent les terres dans le cadre de la *villa*. Et au XI^e siècle, l'administration normande dresse un tableau si complet des terres et des hommes du royaume d'Angleterre récemment conquis par Guillaume le Conquérant que les contemporains y ont vu le livre du Jugement dernier : *Domesday Book*. Mais les censiers et terriers des XI^e et XII^e siècles apparaissent comme beaucoup plus fragmentés que les polyptyques et le *Domesday Book* reste un texte unique. Rien de comparable dans la documentation française où apparaissent rarement et parcimonieusement un nombre d'hôtes appelés à s'attaquer à un essart ou de lots offerts aux habitants d'une villeneuve. Et pourtant les chartes des XI^e et XII^e siècles se présentent à nous par milliers : 4 500 en Catalogne aux X^e et XI^e siècles, 7 000 pour la région de Chartres et 20 000 pour la Picardie entre 1 000 et 1 300... Documents par excellence de cette période, les chartes mettent, pourrait-on dire, l'historien dans l'obligation de les utiliser, tout au moins de façon indirecte. Par un patient travail de comptabilisation, il peut accumuler de vastes matériaux à valeur démographique : mentions d'essarts, de défrichements, de nouveaux peuplements ; noms de lieux et de personnes ; dénombrement des membres des groupes familiaux, en particulier des enfants des couples cités lors des transactions foncières. Les résultats obtenus au prix d'une longue patience n'atteindront jamais ceux que peuvent offrir les listes de feux ou les registres paroissiaux. Ils permettent cependant de recueillir des indices significatifs des mouvements et des comportements démographiques. Ils servent aussi de base, avec les chroniques, à la reconstitution des généalogies, donc des familles : un aspect important de la démographie médiévale.

c) Les autres sources écrites peuvent concourir à l'étude des comportements démographiques. Nous en signalerons ici seulement deux : d'une part les textes normatifs, et d'abord les canons des conciles, très importants pour toute approche des problèmes de la famille, mais aussi les coutumes, les articles de droit privé et tout ce qui peut nous renseigner en matière de succession et d'héritage ; d'autre part, et toujours avec beaucoup de précautions, les textes littéraires qui donnent une certaine image de la société du temps, y compris dans ses comportements démographiques. Elles peuvent aussi nous renseigner sur la représentation que l'on se faisait alors de l'occupation du sol et de l'importance des habitats. Dans le *Moniage Guillaume*, chanson de geste écrite à la fin du XII^e siècle, on trouve, par exemple, un écho des profondes transformations accomplies en quelques générations :

« La terre n'était pas remplie d'autant de gens qu'aujourd'hui, ni si bien cultivée ; et l'on n'y voyait pas tant de riches domaines, tant de châteaux, ni de villes opulentes. On faisait bien dix grandes lieues, voire quinze, sans rencontrer bourg, château ou ville où trouver un gîte. Paris était en ce temps fort petit. »

Maigre moisson en définitive. Elle ne prend sa valeur que confrontée avec d'autres éléments. On peut dire que le Moyen Age est, sous cet aspect, une période privilégiée, puisque l'existence de sources écrites permet de tirer le plus grand parti des sources archéologiques.

2 / *Les sources non écrites*, c'est-à-dire essentiellement l'archéologie. Plus encore que la démographie médiévale, l'archéologie médiévale – non pas celle des grands monuments, mais celle de l'habitat quotidien – est une science neuve. Plus ancienne en Allemagne et en Angleterre où le phénomène des villages désertés a depuis longtemps intéressé historiens et archéologues ou en Pologne où s'est élaboré un travail pionnier de mise au point des méthodes de l'archéologie matérielle, l'archéologie médiévale n'a guère en France qu'une quarantaine d'années et un nombre restreint, bien que rapidement croissant, de fouilles à son actif. Telles quelles, ces fouilles donnent cependant un éclairage capital sur la densité et la nature de l'habitat et des populations du Moyen Age, tout en dépassant bien entendu le seul cadre démographique. Les études sont menées essentiellement dans deux directions.

a) L'archéologie de l'habitat. Des fouilles de villages, de châteaux, de quartiers de ville, d'habitats individuels et collectifs, laïcs et ecclésiastiques ont été menées dans tout l'hexagone, en Provence comme en Bre-

tagne ou en Limousin, en Ile-de-France et en Bourgogne comme en Languedoc ou dans les Alpes. Cette moisson d'une exceptionnelle richesse défie pour le moment toute tentative de synthèse sur le plan de l'habitat et du peuplement. Mais quelques enseignements généraux ont pu être tirés sur le plan démographique, en ce qui concerne la taille et la permanence ou la non-permanence des habitats médiévaux. Ces entreprises ont leurs limites : on ne fouille que de petits secteurs urbains, le plus souvent en catastrophe, lors d'une action dite « de sauvetage » ; on ne fouille que des villages disparus qui, puisqu'ils ont disparu, devaient présenter certains handicaps par rapport aux autres qui ont survécu. Mais leur apport est irremplaçable pour la connaissance des formes de l'habitat et de la vie quotidienne.

b) L'archéologie des cimetières, c'est-à-dire l'étude des restes humains, est à envisager sous deux angles différents. D'une part, dans de vastes nécropoles, on peut arriver à une connaissance de la mortalité par sexe et par âge. D'autre part, on peut parvenir à une connaissance des caractères anthropologiques des hommes, des femmes et des enfants dont on a conservé les restes : taille, conformation, pathologie et cause de la mort, groupe sanguin... Ces études, encore peu développées, sont irremplaçables pour connaître l'aspect physique et l'état de santé des populations médiévales, ainsi que l'âge au moment du décès. Elles peuvent aussi conduire à une meilleure approche du peuplement, par détermination des caractères anthropologiques des différents groupes humains.

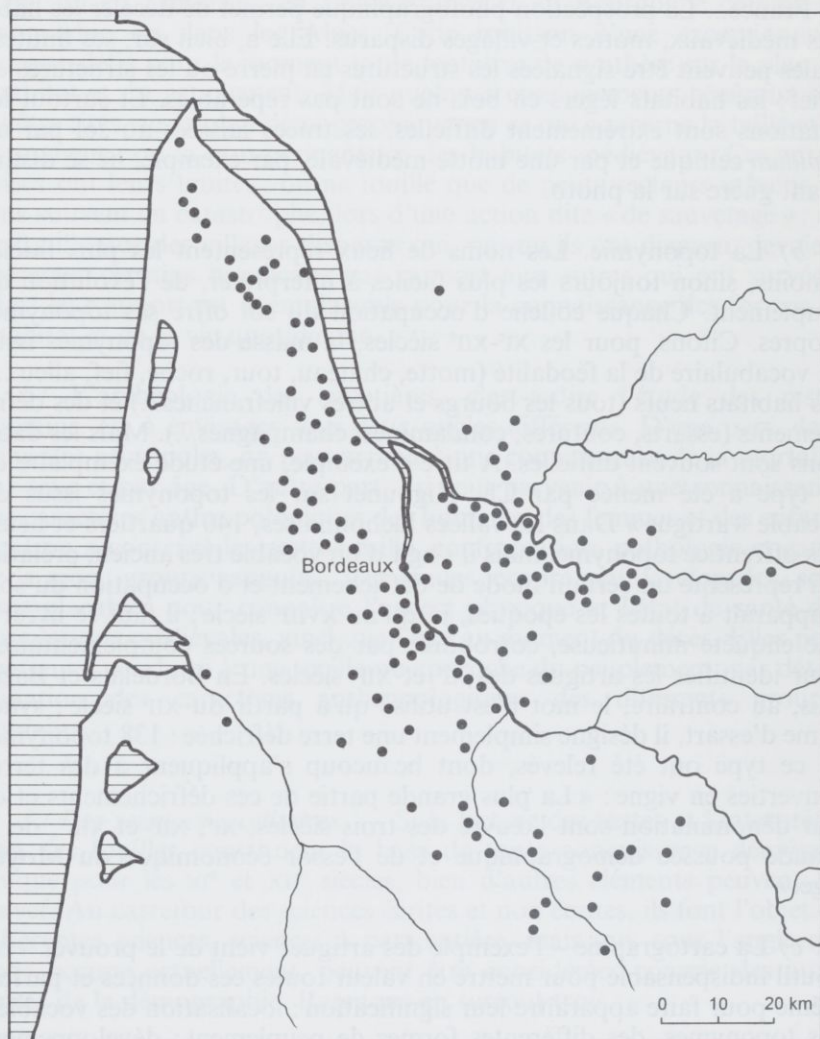
3 / *Des sciences auxiliaires.* — Si la lecture des textes et l'interprétation des fouilles constituent la base de toute connaissance démographique pour les XI^e et XII^e siècles, bien d'autres éléments peuvent les étayer. Au carrefour des sciences écrites et non écrites, ils font l'objet de différentes sciences, sciences à part entière, mais qui, sous l'angle qui nous occupe actuellement, peuvent être considérées comme des auxiliaires de la démographie. Retenons-en surtout trois :

a) L'archéologie aérienne. C'est un des instruments les plus neufs et les plus prometteurs pour connaître l'occupation du sol aux périodes protohistorique, antique et médiévale. Les résultats les plus spectaculaires ont été obtenus pour la période romaine dans le département de la Somme. Mais les prospections s'étendent maintenant à la période médiévale et à d'autres secteurs géographiques : Ouest atlantique, Ile-

de-France... La prospection photographique permet de déceler les habitats médiévaux, mottes et villages disparus. Elle a, bien sûr, ses limites : seules peuvent être signalées les structures en pierre ou les structures en relief ; les habitats légers en bois ne sont pas repérables. Et surtout les datations sont extrêmement difficiles, les traces laissées au sol par un *oppidum* celtique et par une motte médiévale, par exemple, ne se distinguant guère sur la photo.

b) La toponymie. Les noms de lieux représentent les plus fidèles témoins, sinon toujours les plus faciles à interpréter, de l'évolution du peuplement. Chaque couche d'occupation du sol offre ses toponymes propres. Citons, pour les XI^e-XII^e siècles, la masse des toponymes issus du vocabulaire de la féodalité (motte, château, tour, roche, fief, alleu...), des habitats neufs (tous les bourgs et autres villefranches...) et des défrichements (essarts, coutures, condamines, champagnes...). Mais les datations sont souvent difficiles. A titre d'exemple, une étude exemplaire de ce type a été menée par Ch. Higounet sur les toponymes issus du vocable « artigue » Dans les vallées luchonnaises, 140 quartiers et lieux-dits offrent ce toponyme, mais il s'agit d'un vocable très ancien, prélatin, qui représente un certain mode de défrichement et d'occupation du sol ; il apparaît à toutes les époques, jusqu'au XVIII^e siècle ; il faut se livrer à une enquête minutieuse, corroborée par des sources complémentaires, pour identifier les artigues des XI^e et XII^e siècles. En Bordelais et Bazadais, au contraire, le mot n'est utilisé qu'à partir du XII^e siècle ; synonyme d'essart, il désigne simplement une terre défrichée : 138 toponymes de ce type ont été relevés, dont beaucoup s'appliquent à des terres converties en vigne : « La plus grande partie de ces défrichements et de leur dénomination sont l'œuvre des trois siècles, XI^e, XII^e et XIII^e, de la grande poussée démographique et de l'essor économique du Moyen Age. »

c) La cartographie – l'exemple des artigues vient de le prouver – est l'outil indispensable pour mettre en valeur toutes ces données et parfois même pour faire apparaître leur signification : localisation des vocables, des toponymes, des différentes formes de peuplement ; développement des habitats ruraux et urbains ; mouvements migratoires. A l'échelle du royaume, la tentative de cartographie – évoquée ci-dessus dans l'Introduction – que représente l'*Atlas de la France de l'an mil*, peut être utilisée à des fins démographiques. La multiplication des châteaux à partir de la France du Sud ou des bourgs à partir de la France médiane peut être considérée comme un signe de reprise démographique, alors que



Carte 4. — Les artiques de la région bordelaise
(d'après Ch. Higounet, *Artiques et essarts du Bordelais et du Bazadais, Paysages et villages neufs au Moyen Age*, Bordeaux, 1975, p. 117)

leur absence ou leur rareté dans certains secteurs de la France de l'Ouest, spécialement en Bretagne et en Gascogne, peut être considérée comme un signe de retard du peuplement : signes qui deviennent visibles seulement grâce à la carte.

De tout ce qui précède, il ressort que nous ne pouvons pas, pour les XI^e et XII^e siècles, atteindre de chiffres précis de population ni pour l'ensemble du territoire, ni pour une région, ni même pour une ville. Mais la masse des données accessibles permet d'orienter l'étude dans deux directions : la multiplication des habitats ; les phénomènes démographiques.

2 / La multiplication des habitats

C'est le phénomène massif qui frappe d'abord l'historien et qui induit une forte augmentation de la population, même si la création d'habitats nouveaux a pu s'accompagner de l'abandon d'habitats anciens. Mais l'étude de l'habitat, considéré dans la perspective de l'évolution démographique, se heurte, pour les XI^e et XII^e siècles, à des difficultés qui ne sont pas seulement documentaires. A cet obstacle, en effet, s'en ajoutent d'autres, d'ordre conceptuel pourrait-on dire, qui tiennent à l'inadaptation de nos catégories et de nos critères de classement de l'habitat pour la période considérée : les distinctions traditionnelles entre habitat rural et habitat urbain, entre habitat dispersé et habitat groupé ne font ici qu'obscurcir le problème. Nous nous proposons plutôt d'examiner et, si possible, de comptabiliser les créations et les extensions caractéristiques de ces siècles.

A | CHÂTEAUX ET BOURGS CASTRAUX

1 / Les châteaux

a) Les châteaux des X^e-XIII^e siècles. La construction de fortifications n'est pas un phénomène nouveau. Sans parler des murailles des cités, il y a eu bien avant l'époque féodale, soit de vastes enceintes fortifiées capables d'abriter la population environnante – par exemple les *oppida* celtiques dont certains sont remis en état à l'époque carolingienne –, soit

des défenses, souvent légères, construites autour des domaines ruraux, soit encore des tours destinées à protéger ou à surveiller un passage ou un secteur sensible. Dans l'Empire romain, toute fortification relevait de la puissance publique. Charles le Chauve, quand déferlent au IX^e siècle les raids normands, rappelle ce principe par l'édit de Pîtres (864). Qu'il y ait eu alors besoin de le rappeler prouve qu'une évolution s'amorçait. Car ce qui est nouveau, surtout à partir du X^e siècle, c'est la prolifération de constructions fortifiées qui sont dues aussi bien à l'initiative publique qu'à l'initiative privée ; elles sont désignées par des termes qui ne sont pas forcément interchangeables : *castrum*, *castellum*, *oppidum*, *turris*, *dongio*, *motta*... Ce qui est nouveau aussi, c'est, à côté des fortifications de type ancien, telles que les vastes enceintes urbaines ou rurales, la généralisation d'un type de forteresses dans lequel on peut voir une sorte de « modèle » étendu à une grande partie de l'Occident : le château à motte et à donjon qui devient ce que nous appelons le « château-fort ». Réserveant pour un autre chapitre l'étude sociale et économique de ces châteaux, nous voudrions insister ici sur l'importance que revêt, sur le plan démographique, leur multiplication.

b) La multiplication des châteaux est donc un phénomène caractéristique de la période qui va du X^e au XIII^e siècle, une des bases – nous y reviendrons aussi – de la société féodale. Est-il possible de tenter une estimation chiffrée de ce phénomène ? Plusieurs types d'enquêtes ont été menés.

Les unes ont été conduites, dans le cadre de grandes études d'histoire régionale, à partir des seuls textes écrits. Elles sont très importantes pour mesurer le rythme de construction des châteaux. Par exemple :

— Pour la province ecclésiastique de Narbonne, qui correspond approximativement à dix départements actuels, E. Magnou-Nortier signale :

TABLEAU 1. — *Les châteaux dans la province ecclésiastique de Narbonne*

Châteaux cités avant	950	17
Châteaux cités en	950-1000	44
Châteaux cités en	1000-1050	44
Châteaux cités en	1050-1100	57
Total avant 1100		162

(D'après E. Magnou-Nortier, *La société laïque et l'Église dans la province ecclésiastique de Narbonne...*, Toulouse, 1974, p. 595-603.)

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

Couverture :

Conception graphique — Coraline Mas-Prévoist
Programme de génération — Louis Eveillard
Typographie — Linux Libertine, Licence OFL

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia — Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit — dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.